



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

→ Accueil

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
02.47.62.33.33

→ Accueil - site de Blois

site.blois@its-tours.com
02.54.74.60.20

→ Accueil - site de Chartres

02.37.35.42.39
site.chartres@its-tours.com

→ Orientation

Information & conseil sur les formations
orientation@its-tours.com
02.47.62.33.76

→ Inscription

Informations & démarches d'inscriptions
secretariat.sn-mm@its-tours.com
02.47.62.33.75

→ Référents Handicap

Accueil des personnes en situation de handicap : referent.handicap@its-tours.com

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Institut du
**Travail
Social**

TOURS - BLOIS - CHARTRES



CQP
Niveau 3

Surveillant de Nuit

Formation en
8 mois

Donnez du sens
à votre métier



Institut du
**Travail
Social**
TOURS - BLOIS - CHARTRES

www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS

Code RNCP : 36360
Certificateurs : NEXEM / CPNEFP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif / FEDER HOSPITALIER ASSIST PRIVE
Enregistrement de la certification : 25.04.2022.

LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le surveillant de nuit assure dans un établissement avec hébergement, la surveillance et la sécurité des enfants ou adultes durant la nuit, en lien avec la personne responsable, dans le respect des personnes accueillies et en conformité avec le projet d'établissement. Il exerce dans des établissements du secteur sanitaire, de l'action sociale, des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Évolution de carrière : Le surveillant de nuit peut évoluer vers des métiers plus ancrés dans la relation éducative.

Poursuites d'études : DE Accompagnant Éducatif et Social (DEAES), DE Moniteur Educateur (DEME), DE Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS).

PUBLICS CIBLES

- **Les salariés des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux** qui exercent l'emploi de surveillant de nuit ou qui ont exercé l'emploi de surveillant de nuit a minima 3 mois (continus ou discontinus) dans les 3 dernières années.
- **Les personnes qui sont en reconversion ou les demandeurs d'emploi.**

PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle* minimale de 10 jours (70 heures) correspondant à l'emploi visé dans le secteur.

**situation d'emploi ou période de découverte type période de mise en situation en milieu professionnel-PMSMP)*

Ceci afin de valider le projet professionnel en ayant connaissance des conditions d'exercice de l'emploi et des attendus de l'emploi.

Les justificatifs (contrat de travail, bilan PMSMP, lettre de recommandation...) devront être produits à l'organisme de formation en charge du positionnement avant l'entrée en formation.

DURÉE

Formation théorique comprise entre 231 et 245 heures selon le parcours d'accompagnement défini.

Les heures de formation sont réparties sur 8 regroupements de 4 à 5 jours consécutifs.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le **Certificat de Qualification Professionnelle de Surveillant de Nuit**, en secteur social, médico-social et sanitaire, en validant les compétences des référentiels. Ces compétences sont organisées en blocs de compétences (BC) :

- BC 1 : Assurer la sécurité des personnes et des biens dans le secteur social, médico-social et sanitaire ;
- BC 2 : Accompagner des personnes dans le secteur social, médico-social et sanitaire ;
- BC 3 : Participer à une équipe pluriprofessionnelle dans le secteur social, médico-social et sanitaire ;
- BC 4 : Travailler de nuit dans le secteur social, médico-social et sanitaire : les risques pour la santé, les conditions de travail, la conciliation vie privée/vie professionnelle.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Échanges d'expériences, étude de cas, apports théoriques.
- Mise en situation, travaux de groupe.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

Avant l'entrée en formation, tous les candidats réalisent des tests écrits et un entretien de positionnement afin d'adapter le parcours et proposer si besoin un accompagnement renforcé.

L'entretien de positionnement a pour objectif de vérifier la motivation du candidat, la compréhension des enjeux du métier, la capacité à se mettre en posture d'apprentissage et à s'investir dans la formation.

Les tests permettent de vérifier les capacités à l'utilisation de l'outil informatique.

Les candidats bénéficiant de dispenses réglementaires bénéficient d'un programme individualisé de formation (PIF). Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS pour un ou plusieurs blocs de compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

La formation théorique est composée de :

- 4 blocs de compétences : BC 1 : 56 h / BC 2 : 77 h / BC 3 : 49 h / BC 4 : 28 h
- 1 module d'accompagnement méthodologique : 21 h (Méthodologie de préparation des épreuves, soutenance, écrits professionnels).
- **En option : 1 module d'accompagnement renforcé : 14 h (Usage de l'outil informatique : bureautique (Word), gestion de la boîte mail, utilisation d'internet et travail autour de l'expression orale et écrite).**

La formation pratique est obligatoire pour les demandeurs d'emploi ou publics en reconversion professionnelle. Ils doivent avoir réalisé une période de stage ou d'emploi selon les modalités suivantes : 210 heures (pour un parcours complet) en alternance avec les temps de formation théorique, dont 1 semaine sur les 6 doit se dérouler en journée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat peut se présenter à l'ensemble de la certification en une fois, ou construire son parcours dans le temps et se présenter à l'évaluation bloc par bloc.

Les épreuves sont :

- BC 1 : Mise en situation reconstituée, SST, EPI.
- BC 2 : Analyse préparée à l'écrit d'une situation d'accompagnement vécue et présentation orale devant un jury.
- BC 3 : Présentation à un jury d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du candidat.
- BC 4 : Présentation orale d'une étude de cas.

L'obtention du certificat de qualification professionnelle de surveillant de nuit résulte de la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

Pour le site de Chartres :

L'inscription est ouverte à partir du 1er septembre 2025 et le dépôt du dossier est possible jusqu'au 26 mai 2026.

La formation se déroule du 22/06/2026 au 16/03/2027.

Pour le site de Blois :

L'inscription est ouverte à partir du 1er mars 2026 et le dépôt du dossier est possible jusqu'au 14 septembre 2026.

La formation se déroule du 28/09/2026 au 16/04/2027.

Pour le site de Tours :

L'inscription est ouverte à partir du 6 janvier 2026 et le dépôt du dossier est possible jusqu'au 26 juin 2026.

La formation se déroule du 24/08/2026 au 09/03/2027.

L'inscription sera validée à la réception du dossier de candidature complet (à télécharger sur notre site internet).

TARIFS ET FINANCEMENT

De 3 003 à 3 185 € selon le parcours

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil :

- Par l'employeur
- Par France Travail
- Autofinancement
- CPF (Compte Personnel de Formation)

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demander un devis, contacter directement le secrétariat à : secretariat.sn-mm@its-tours.com